

Une version plus longue a été publiée en 2014 dans : Document de travail du MAGE, n°18, Paris. Pp 241-258.

Version à paraître en français dans un ouvrage collectif en 2015, L'Harmattan, Collection Logiques sociales, en portugais en 2016, Unicamp-Ed. Boitempo.

Pour toute question, merci de me consulter : jules.falquet@univ-paris-diderot.fr

Femmes de ménage, loueuses d'utérus, travailleuses du sexe et travailleuses du *care*

Le « dés-amalgamage conjugal » en contexte néolibéral : libération ou nouvelles formes d'appropriation ?¹

Jules Falquet

Historiquement, les analyses féministes dominantes concernant les sociétés industrielles ont soutenu que l'accès à une rétribution monétaire (une entrée — même partielle — sur le marché du travail) constituait une avancée pour les femmes, car elle leur permettait de s'autonomiser de l'institution familiale généralement dominée par les hommes, tout en démystifiant le caractère supposément naturel et donc gratuit des activités qui leur sont assignées (Delphy, 1970 et dans une perspective différente, Dalla Costa et James, 1972, Federici, 2012 [1975]). En France, les premières analyses ont signalé l'accès croissant des femmes au marché du travail (industriel notamment) comme l'un des éléments positifs de la mondialisation (Hirata et Le Doaré, 1998). Rapidement cependant, c'est le développement des « services » et l'internationalisation de la reproduction sociale, qui a retenu l'attention. De fait, une part croissante du travail généralement assigné aux femmes² semble être sortie du cadre conjugal-familial, pour être réalisée contre rémunération sur le marché.

Simultanément c'est avec une rhétorique « pro-femmes » que les instances économiques et politiques dirigeantes promeuvent aujourd'hui le développement de l'emploi féminin et sa formalisation (professionnalisation et reconnaissance). Ainsi, de nombreux pays de l'OCDE développent une politique explicite d'importation de main d'œuvre (principalement féminine), pour le travail de nettoyage et d'entretien, chez les particulier-e-s et pour les entreprises, mais aussi pour les soins aux personnes âgées, aux malades et aux enfants, affirmant la nécessité de « soulager » les épouses « nationales » exerçant des activités salariées. En parallèle, de nombreux secteurs défendent l'idée que la prostitution devrait être considérée comme un travail comme un autre, qui permettrait aux femmes appauvries et non qualifiées un enrichissement plus rapide et moins pénible que les ménages. La location d'utérus elle-même est présentée comme une manière de dénaturer la maternité, voire de poser un geste humanitaire envers les personnes ne pouvant recourir à l'adoption ou souhaitant absolument des enfants qui perpétuent leur génôme³.

Sans nier que l'accès à une rétribution monétaire et le développement du salariat ont permis la sortie progressive du féodalisme, du système esclavagiste-colonial de plantation, ou d'autres systèmes sociaux où les relations économiques sont encadrées dans les relations sociales (Polanyi, 1983 [1949]), je me demanderai ici, en m'appuyant sur le cadre théorique féministe-matérialiste et

¹ Cet article est la version condensée de : "Femmes de ménage, loueuses d'utérus, travailleuses du sexe et travailleuses du *care*. Le « dés-amalgamage conjugal » en contexte néolibéral : libération ou nouvelles formes d'appropriation ?", Paris, *Document de travail du MAGE*, n°18. Pp 241-258.

² Dans d'autres sociétés et périodes, ce travail est assigné à des groupes réduits en esclavage, et tout particulièrement aux femmes de ces groupes.

³ Les couples homosexuels masculins sont en fait les principaux concernés.

imbricationniste⁴ que j'ai détaillé dans mon Habilitation à diriger des recherches (Falquet, 2012 b), si la salarisation/professionalisation des activités « féminines » dans le cadre de la mondialisation néolibérale permet un progrès pour les femmes (et lesquelles), ou s'il organise simplement une nouvelle forme d'obtention de leur travail dans le prolongement des logiques patriarcales, mais aussi racistes-coloniales et classistes précédentes.

1. Le cadre théorique féministe matérialiste

A. Guillaumin et l'appropriation des femmes

Dès la fin des années 70, Guillaumin suggère que les rapports sociaux qui créent les femmes et les hommes⁵, qu'elle baptise rapports de sexage, sont des *rapports d'appropriation physique directe*, qui concernent l'individualité physique toute entière, incluant l'esprit aussi bien que le corps (1992 [1978]). Ce corps approprié n'est pas vu prioritairement comme sexuel ou procréatif, mais plus globalement comme « corps-machine-de-travail » : l'appropriation n'est pas une relation inter-individuelle libidineuse ou machiste, mais « un rapport de classe général où l'ensemble de l'une est à la disposition de l'autre » (1992 [1978], pp 21-22). Les rapports d'appropriation se caractérisent entre autre par la non-mesure du travail, fourni sous forme d'une infinité de prestations diverses.

Selon Guillaumin, l'appropriation possède quatre expressions concrètes : l'appropriation du temps, des produits du corps, l'obligation sexuelle et enfin la charge physique des membres du groupe (incluant les membres *valides* mâles du groupe) (pp 19-29). Cette dernière dimension est capitale. Il s'agit en effet de *l'un des privilèges fondamentaux des hommes*, qui leur permet à la fois d'être déchargés de tout travail de soin à autrui et de bénéficier eux-mêmes de ces soins, même lorsqu'ils sont jeunes et en pleine santé —soins qui leur sont dispensés y compris par des femmes plus âgées, plus pauvres ou malades (leur mère notamment).

Guillaumin distingue deux composantes de l'appropriation, étroitement liées : l'appropriation *individuelle* ou *privée* et l'appropriation *collective*. L'appropriation individuelle a lieu par le biais du mariage ou de ses avatars —l'institution matrimoniale ne constituant qu'une des surfaces institutionnelles possibles du rapport global d'appropriation. Les religieuses et les prostituées constituent les deux exemples que Guillaumin donne de l'appropriation collective, Juteau et Laurin y ajoutant plus tard les « mères porteuses » (1988). Guillaumin souligne que les contradictions entre appropriation privée et collective sont le moteur des transformations des rapports sociaux de sexe.

B. Tabet : échange económico-sexuel et amalgame conjugal

Dès ses premiers travaux, Tabet a montré que certaines des activités les plus naturalisées réalisées par les femmes, même non-rétribuées, pouvaient être analysées comme du travail au sens marxien. D'abord, la procréation (1985) : selon les époques et les cultures, les travailleuses peuvent être plus ou moins libres du moment auquel travailler, mais aussi du type et de la quantité de produit à fournir et surtout, se voir reconnaître plus ou moins de droits sur leur « production » (du droit d'interrompre une grossesse au devoir de fournir des enfants à un lignage ou à un Etat). Tabet envisageait alors les nouvelles technologies reproductives, selon qui les maîtrise et dans quel cadre, comme potentiellement libératrices pour les travailleuses.

Tabet aborde ensuite le « travail du sexe » (2004). Pour dépasser la fausse opposition des sociétés industrielles occidentales entre les prostituées et les femmes de bien (épouses), elle forge le concept du *continuum de l'échange económico sexuel*. A l'une des ses extrémités, certaines femmes

⁴ Dans le sens de l'imbrication de trois grands rapports sociaux organisés autour de l'enjeu du travail : les rapports de sexe, de « race » et de classe. Comme on le sait, cette imbrication a été historiquement mise en évidence et analysée d'abord par les féministes Noires états-uniennes.

⁵ On ne parle donc aucunement ici de femmes ou d'hommes au sens « biologique ».

fournissent un travail sexuel bien délimité contre une rémunération sonnante et trébuchante du montant le plus élevé possible et qui leur revient intégralement. Dans les zones intermédiaires, des prostituées dépendantes de « souteneurs » côtoient des femmes « aidées » par divers amants et d'autres à qui différents hommes arrachent des « faveurs sexuelles » contre un emploi ou un logement. A l'autre bout du continuum, se situent les épouses, à qui le contrat de mariage garantit un « entretien » plus ou moins conséquent contre ce que Tabet nomme l' « amalgame conjugal ». Celui-ci englobe un vaste ensemble de prestations apparemment indémêlables, légitimées par l'amour et/ou le devoir — qu'elle propose de séparer en travail sexuel, procréatif, domestique et émotionnel.

2. Mondialisation néolibérale et transformation des activités des femmes

A. Juteau et Laurin, précurseures

Juteau et Laurin (1988) sont les premières à utiliser la perspective de l'appropriation pour analyser les transformations de l'activité des femmes, dans le Québec des années 80, qui préfigurent le schéma néolibéral. Elles constatent d'abord que si de plus en plus de femmes se trouvent sur le marché du travail, c'est dans l'emploi précaire, déclassé et mal payé. Elles notent aussi le lien réciproque qui existe entre responsabilités domestiques et familiales et bas salaires : *« l'appropriation privée et collective des femmes ne sont plus contradictoires mais deviennent carrément solidaires l'une de l'autre. Les conditions du salariat des femmes sont telles qu'elles doivent, en plus de travailler hors du foyer, se maintenir au service des hommes dans la famille, de manière à assurer leur subsistance et celle de leurs enfants. En retour, le poids des charges domestiques et familiales en fait des recrues idéales pour ce marché du travail [...] »* (p 199).

On voit bien ainsi, non une opposition mais une articulation entre appropriation privée et collective. Articulation dynamique, puisque selon Juteau et Laurin, l'appropriation collective progresse désormais par rapport à l'appropriation privée. Elles insistent sur le rôle de l'Etat à cet égard : *« La dépendance étroite des femmes et de leurs enfants à l'endroit de l'Etat est à la fois l'indice, la condition et la conséquence de la généralisation de l'appropriation collective des femmes, sous des modes multiples [...]. Par l'intermédiaire de l'Etat, [...] la classe des hommes compense en partie les pertes [...] entraînées] pour les femmes. Les prestations de chômage, les allocations maternelles et toutes les autres formes d'assistance de l'Etat, procurent aux femmes et à leurs enfants le minimum vital que ni leurs patrons, ni leurs pères, ni leurs maris ou leurs amants ne leur assurent, à long terme. »* p 201. Simultanément, elles soulignent que la crise de l'Etat qui s'amorce alors, *« a entraîné aussi la reconstitution de diverses formes bénévoles de services, gérées par les Eglises et d'autres organismes privés, dont les femmes sont la main-d'œuvre gratuite et l'armée de réserve. »* (p. 202).

Ainsi, Juteau et Laurin inscrivent le développement des services, rémunérés ou non et fondamentalement fournis par des femmes appauvries, dans une dynamique économique et historique, caractérisée par le développement de l'appropriation collective des femmes.

B. Des « femmes globales » à la GPA

Dans une perspective théorique différente, Ehrenreich et Hochschild ont lié la mondialisation à l'apparition de « femmes globales », souvent migrantes, autour de trois figures : les bonnes d'enfants, les femmes de ménage et les « travailleuses du sexe » (2003). Le rapprochement qu'elles opèrent entre ces figures, généralement opposées par la morale dominante, est intéressant à plusieurs titres. D'abord, parce qu'il rappelle l'évidence empirique : il peut très bien s'agir des mêmes femmes à différents moments de la journée ou de leur vie. Or, elles sont souvent étudiées comme des personnes distinctes — et par des chercheur-e-s différent-e-s. Ensuite, parce que l'on oppose souvent travail domestique (ménage, garde d'enfants) et travail du sexe. L'un étant vu comme banal, rapportant une misère et opposant les femmes entre elles (patronnes versus domestiques), tandis que l'autre est glamourisé, présenté comme fort lucratif et parfois plaisant, et allant dans le sens de la normalité des rapports entre femmes et hommes (ou à l'inverse, constituant le comble de la dégradation et de l'exploitation). Enfin,

parce que l'utilité de ces deux activités pour la collectivité est voisine de zéro dans un cas, tandis que l'autre est indispensable au fonctionnement même de la société.

En dépit du rapprochement proposé par Ehrenreich et Hochschild, les recherches ont eu tendance à se scinder en deux branches qui communiquent peu. D'un côté, certain-e-s chercheur-e-s ont délimité un nouveau champ, le « travail du sexe », présenté comme un travail comme un autre, au point que les institutions internationales font aujourd'hui pression pour l'inclure dans le calcul du PIB. De l'autre, une littérature importante s'est développée sur l'internationalisation de la reproduction sociale. L'OIT ou l'OCDE notamment, se sont ainsi intéressés à la façon dont l'Etat planifie et encadre — plus ou moins — la privatisation des services et les transformations concomitantes des politiques publiques (Kofman et Al, 2001 ; Walby, 1997). D'autres alimentant les nouveaux discours des grandes formations social-démocrates (comme le PS de Martine Aubry en France), présentent le développement du *care*, de la société du « soin » et de la reconnaissance de la vulnérabilité (Tronto, 2009), comme une alternative aux multiples impasses économiques et civilisationnelles du système. Ainsi, alors que travail sexuel, domestique et de soin étaient clairement liés dans l'analyse matérialiste, ces domaines sont désormais presque disjointes.

Quant au quatrième élément de l'amalgame conjugal, le travail procréatif, il suscite de plus en plus de recherches, notamment du fait du développement rapide de la gestation pour autrui (GPA). On souligne parfois que les sommes gagnées représentent parfois plus d'argent⁶ que les femmes ne pourraient espérer en gagner dans toute leur vie (Rudrappa, 2014). Certain-e-s affirment aussi qu'il s'agit d'une occasion remarquable de dénaturiser la maternité, aussi bien pour celles qui produisent des enfants « hors maternité », que pour celles qui peuvent devenir mères sans en passer par la grossesse. Cependant, il convient rappeler que le fait qu'une femme porte un enfant puis l'abandonne et/ou le cède volontairement ou non à un lignage, à des tierces personnes ou encore à une institution (religieuse, étatique ou militaire), n'a rien de nouveau (Tabet, 1985). La nouveauté, ici, réside dans les technologies mises en œuvre (qui rendent impossible l'auto-organisation du travail par les femmes concernées), dans les arrangements financiers et juridiques qui entourent la GPA, et enfin dans le caractère de plus en plus impersonnel et transnational de ces arrangements. On note ici encore qu'à part le travail d'Ekis Ekman (2013), qui met en parallèle prostitution et GPA comme deux activités particulièrement aliénantes pour les femmes, de manière générale, ce champ a été presque complètement séparé du reste des analyses du devenir de l'amalgame conjugal.

3. Des avancées en trompe l'œil : pour qui la « grande arnaque » ?

Alors, peut-on se réjouir du desserrement de l'appropriation privée et de l'affaiblissement des liens du mariage et de la conjugalité hétérosexuelle ? L'approche en termes de « désamalgamage » — la « professionnalisation » croissante des tâches des épouses —, apporte une vision nuancée.

A. Persistance des contraintes structurelles

Observons d'abord les conditions sous-jacentes de l'appropriation des femmes. En 1978, Guillaumin en décrivait cinq moyens : le marché du travail ; le confinement dans l'espace ; la démonstration de force (les coups) ; la contrainte sexuelle ; l'arsenal juridique et le droit coutumier (Guillaumin, 1992 [1978], pp 39-45). Pour Tabet également (2004), ce sont des conditions structurelles bien précises qui obligent la majorité des femmes à entrer dans le continuum de l'échange économique-sexuel : une forte restriction de l'accès aux ressources, aux connaissances, et une menace permanente de violence.

Or ces conditions paraissent peu transformées. La crise économique profonde et prolongée qui frappe la plupart des pays a rappelé que le marché du travail n'était guère devenu plus accueillant pour la majorité des femmes non-privilegiées de la planète. Concernant le confinement dans l'espace, si certaines femmes possèdent de plus en plus de liberté et d'argent pour circuler, voyager ou faire du

⁶ Même si le salaire horaire est généralement très bas si l'on compte le travail de nuit et pendant les jours de repos, fériés etc.

tourisme, la dureté croissante des lois migratoires internationales (notamment celles censées les protéger de la « traite » (Guillemaut, 2008)), illustre très clairement les nouvelles modalités du confinement dans l'espace selon de vieilles logiques hétérosexuelles, sexistes, classistes et coloniales.

Pour ce qui est de la violence et de la contrainte sexuelle, il est délicat d'en proposer une mesure quantitative unifiée et universelle. Cependant, malgré la multiplication de lois nationales et internationales censées protéger les femmes, le développement des féminicides dans la plupart des pays latino-américains notamment (Fregoso et Barejano, 2010), et des guerres dans d'innombrables pays du Sud, semblent aller dans le sens d'une augmentation des violences contre les femmes. Sur le plan de l'accès à la connaissance, en dépit campagnes pour la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes, la privatisation et la marchandisation croissante renchérissent l'éducation, conduisant dans de nombreux pays à une déscolarisation croissante des filles — quand la guerre ne les en prive pas tout net.

Quant à l'accès aux ressources, même si les institutions internationales mènent campagne pour l'accès des femmes à la propriété (terre, logement), on observe simultanément du Nord au Sud des phénomènes d'expropriation massive des femmes les plus pauvres — des paysannes autochtones expulsées par les multinationales extractivistes, les barrages, les guerres ou les catastrophes environnementales, jusqu'aux familles chassées de leur logement par la crise de sub-primes.

Finalement, il convient d'observer avec attention les nombreuses avancées du droit (inter)national, mais également ses difficultés d'application et les faibles moyens qui y sont consacrés, en parallèle des reculs flagrants dans le domaine du droit familial et du statut personnel des femmes, en lien avec le renforcement des tendances les plus conservatrices des religions monothéistes — comme le montre la menace sur l'interruption volontaire de grossesse en Espagne ou aux Etats-Unis.

B. Imbrication des rapports sociaux

C'est pourquoi, dans une perspective d'imbrication des rapports sociaux de sexe, « race » et classe, il faut analyser *qui* pratique le désamalgamage, et dans quelles conditions. La plupart des prestations désamalgamées sont en effet fournies à très bas prix par des femmes racialisées et/ou prolétariées, des migrantes souvent illégalisées et/ou par des travailleuses du Sud exerçant « à distance » (notamment dans le cas de la GPA, ou du travail du sexe via internet). Il importe d'examiner de près les conditions matérielles d'exercice de ces activités, tout particulièrement le contexte juridique et le statut légal des personnes qui les exercent (situation migratoire et citoyenneté). Les analyses de Nakano Glenn (1992) sur les institutions, les lois et les violences spécifiques historiquement employées aux Etats-Unis pour *forcer* certains segments de la population à réaliser des activités de *care* (les femmes Noires, racisées et/ou migrantes), doivent être prolongées pour analyser l'organisation actuelle de l'internationalisation de la reproduction sociale. En effet, les lois régissant la mobilité des femmes (ce que j'ai appelé leur hétéro-circulation : Falquet, 2012, a), autrement dit les *lois migratoires* et les *systèmes juridiques* qui les privent des droits dont jouissent les citoyens de sexe masculin et nationaux, sont centrales pour forcer certaines d'entre elles à vendre séparément sur le marché, à bas prix, les prestations habituellement échangées dans le cadre conjugal.

La situation des femmes non privilégiées par leur position de « race » et de classe, qui constituent la majorité de la classe des femmes et la partie de cette classe la plus touchée par la globalisation, doit être mise au centre de l'analyse. Elle est profondément différente de celle des femmes plus privilégiées — bien que toutes soient opprimées dans les rapports sociaux de sexe. Or la plupart des femmes non-privilégiées qui mettent sur le marché certaines tâches de l'amalgame conjugal, n'en retirent que des sommes très faibles et ne se « libèrent » pas pour autant de l'institution familiale-conjugale. Certaines aspirent même plutôt à y (r)entrer dans l'espoir d'échapper à des conditions de salariat trop dures, ou pour pouvoir travailler dans de moins mauvaises conditions. Ainsi pour la France, Chaïb (2008) a signalé que si beaucoup de femmes migrantes sont obligées de travailler hors famille, les pouvoirs publics ne contribuent nullement à les décharger des tâches de l'amalgame conjugal. Plus généralement, face à la flexibilité extrême et aux salaires particulièrement

bas, bien des caissières ou des femmes de ménage ont moins pour idéal *d'échapper à la famille, que de se retirer dans la mesure du possible du travail salarié*, comme l'a souligné Morokvasic (2010) à propos de l'incompréhension entre certaines féministes allemandes et certaines migrantes de l'Est dans les années 70. Enfin, cela éclaire le paradoxe souligné par Moujoud (2008) : de nombreuses femmes que les lois migratoires ont privées de papiers sont obligées de se marier pour obtenir les papiers qui leur permettent d'accéder à l'emploi formel.

C. Déconstruire le discours enchanté du désamalgame

Juteau et Laurin proposaient de distinguer deux modèles de sexage. Le premier, basé sur la spécialisation et la différenciation fonctionnelle des femmes, confinait les unes dans l'appropriation privée et les autres dans l'appropriation collective. Le deuxième, en plein développement dans les années 80, impliquait que chaque femme soit « tout » simultanément (ménagères, mères, travailleuses salariées, travailleuses bénévoles et putes). C'est le modèle que le néolibéralisme semble privilégier. Cette concomitance pour les mêmes femmes de l'appropriation individuelle et collective, peut être lue comme une mobilité croissante dans le continuum de l'échange économique-sexuel décrit par Tabet. Si cela ne constitue pas une grande nouveauté pour la plupart des femmes non-privilegiées et/ou des pays non-occidentaux et/ou anciennement colonisés, il s'agit en revanche d'une notable transformation pour les femmes de classe moyenne occidentales.

Première conséquence, montrée par Juteau et Laurin : cette transformation invisibilise l'oppression. Elle lui donne même des airs de liberté — une des caractéristiques les plus marquantes de l'idéologie néolibérale : « *D'une part, l'appropriation collective, en particulier celle qui s'effectue par l'intermédiaire des institutions, n'est pas ressentie comme une exploitation ou une domination de classe [...], à cause de l'invisibilité et de l'anonymat qu'elle assure aux dominants. [...]. D'autre part, l'appropriation privée est vécue sur le mode de la liberté : liberté de choisir son partenaire, le genre d'union avec ce partenaire, d'avoir ou non des enfants avec ce partenaire, de rompre, divorcer, vivre seule, recommencer...* » pp 202-203.

Cependant, l'appropriation privée n'a pas disparu : bien au contraire elle « *demeure florissante et ses pratiques se sont diversifiées : au mariage et à la famille conventionnelle s'ajoutent le concubinage, l'amour libre, la famille reconstituée, la famille monoparentale, etc.* » p. 199. Elle tend par contre à devenir limitée dans le temps, en pointillés, sérielle, donc moins « sûre » économiquement parlant pour les femmes, en particulier non-privilegiées.

Enfin, c'est désormais le double retrait de la classe des hommes et de l'Etat du travail de reproduction sociale, qui conduit à une plus grande extorsion de travail aux femmes, en particulier non-privilegiées, collectivement assignées plus fermement que jamais à la responsabilité matérielle quotidienne des enfants, des personnes dépendantes et des hommes en général. On notera que si la plupart des femmes ont désormais moins d'enfants, le nombre des personnes âgées, dépendantes ou malades à leur charge croît en revanche très rapidement. Ainsi, le plus grand programme d'intervention psychologique dirigé jamais réalisé se déroule aujourd'hui aux Etats-Unis, où les familles des ex-soldats (leurs femmes, mères ou soeurs), sont appelées à prendre en charge gratuitement leurs symptômes de stress post-traumatiques. Nombreuses aussi, quoique nulle part comptabilisées, les épouses de migrantes et leurs filles une fois grandiées, sont de plus en plus amenées à prendre en charge les hommes qui reviennent invalides, blessés ou en mauvaise santé mentale, de leur périple migratoire et/ou de la vie en migration — certaines les (re)connaissant parfois à peine.

*

J'ai montré ici que les concepts féministes matérialistes d'appropriation des femmes et d'amalgame conjugal constituaient des outils particulièrement puissants pour penser les transformations néolibérales actuelles du travail. Ils permettent en effet de déceler la logique globale cachée par l'éclatement des analyses du travail « désamalgamé » des femmes. L'important n'est pas tant d'être favorable ou opposé-e à telle ou telle tâche, que de parvenir à cerner l'ennemi principal qui

les organise toutes : les contraintes matérielles et idéologiques qui forcent les femmes à entrer dans l'échange économique-sexuel et les rapports de sexe.

Cependant, la classe des femmes n'est pas appropriée de manière monolithique. Pour les membres de cette classe non-privilegiées par la « race » et la classe, les changements sont minimes : elles continuent à transiter entre appropriation individuelle et collective, « préférant » même parfois l'appropriation individuelle, bien qu'elles soient souvent poussées vers l'appropriation collective par le système juridique et en fonction des besoins de main-d'œuvre des autres catégories sociales. Seules les femmes les plus privilégiées peuvent espérer échapper à l'appropriation individuelle par l'entrée dans les rapports salariaux. Mesurer des avancées pour les femmes à l'aune univoque et restrictive du « genre », en négligeant les rapports de « race » et de classe, ne peut qu'induire en erreur.

Finalement, si le dés-amalgamation de certaines tâches permet parfois aux femmes d'accéder à une réelle autonomie économique, c'est de haute lutte, comme l'a si bien souligné Tabet (2004). Il implique plutôt majoritairement une insertion particulièrement inconfortable à la fois dans une institution familiale dégradée (délégitimée, disloquée par la migration et la facilité croissante à rompre les liens) et sur un marché du travail informalisé où la situation des femmes apparaît peu enviable. Dès lors, l'enthousiasme de certain-e-s analystes, des pouvoirs publics et des entrepreneur-e-s pour la visibilité, la professionnalisation et la pérennisation de ces formes de travail, pose question. Qui en bénéficie au quotidien ? Et *quid* des profits individuels et collectifs réalisés grâce à ces transformations de l'organisation du travail ?

Bibliographie :

Chaïb, Sabah, 2008, « Femmes immigrées et travail salarié en France », In : Falquet, J. ; Freedman, J., Rabaud, A. ; Scrinzi, F., “Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques”, *Cahiers du CEDREF*, Paris, Université Denis Diderot, 2008, p. 209-229.

Dalla Costa, Maria Rosa ; James, Maria Rosa, 1972, *The power of women and the subversion of the community*, Butler and Tanner Ltd., Frome and London.

Delphy, Christine, 1998 [1970]. « L’ennemi principal », in Delphy, Christine, *L’ennemi principal. 1 : Economie politique du patriarcat*. Paris. Syllepse. Pp 31-56.

Ehrenreich, Barbara ; Russel Hochschild, Arlie, 2003. *Global Woman : Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. New York. Metropolitan Books.

Ekis Ekman, Kasja, 2013. *L’être et la marchandise : Prostitution, maternité de substitution et dissociation de soi*, M Éditeur.

Falquet, Jules, 2012 a. « Lesbiennes migrantes, entre hétéro-circulation et recompositions néolibérales du nationalisme », in : Cossée, Claire et Al., « *Le genre au cœur des migrations* », Paris, Editions Petra (collection « IntersectionS »).

Falquet, Jules, 2012 b. *Les mouvements sociaux dans la mondialisation néolibérale : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France)*, Habilitation à diriger des recherches, sous la direction d’Anne-Marie Devreux. 231 p.

Federici, Silvia, 2012 [1975], « Wages against housework », in Federici, Silvia, *Revolution at point Zero. Housework, reproduction and feminist struggle*, PM Press, Oakland. Pp 15-22.

Fregoso Rosa-Linda ; Berejano Cynthia (dir.). 2010. *Terrorizing Women. Femicide in the Americas*. Durham. Duke University Press. 382 p.

Guillaumin, Colette, 1992 [1978]. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L’idée de Nature*. Paris : Côté-femmes.

Guillemaut, Françoise. 2008. « Mobilité internationale des femmes, échange économique-sexuel et politiques migratoires : la question du « trafic » », *Les Cahiers du CEDREF*, n°16. Pp 147-168.

Hirata, Helena ; Le Doaré, Hélène. (Coord.). (1998). *Les Cahiers du GEDISST, n° 21. Les paradoxes de la mondialisation*. Paris : L’Harmattan.

Juteau, Danielle ; Laurin, Nicole, 1988. « L’évolution des formes d’appropriation des femmes : des religieuses aux ‘mères porteuses’ ». *Revue canadienne de sociologie et d’anthropologie*. Vol 25, n°2. Pp 183-207.

Kofman, Eleonore et Al., 2001. *Gender and International Migration in Europe: Employment, Welfare, and Politics*. London : Routledge.

Morokvasic, Mirjana, 2010. « Femmes et genre dans l’étude des migrations. Une rétrospective », in Jules Falquet et Al., *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Pp 105-119, Paris : Les Presses de Sciences Po. 278 p.

Moujoud, Nasima. 2008. « Effets de la migration sur le femmes et sur les rapports sociaux de sexe.

Au-delà des visions binaires ». *Cahiers du CEDREF*, n°16. Pp. 57-79.

Nakano Glenn, Evelyn, 1992. « From servitude to service : historical continuities in the racial division of paid reproductive labor », *Signs*, n° 18. Pp. 1-43.

Polanyi, Karl. 1983 [1949]. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris. Gallimard. 420 p.

Rudrappa, Sharmila, 2014. « Des ateliers de confection aux lignes d'assemblage des bébés. Stratégies d'emploi parmi des mères porteuses à Bangalore, Inde », *Cahiers du Genre*, n°56, pp 59-86.

Tabet, Paola, 2004. *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris. L'Harmattan. 207 p.

Tabet, Paola, 1985. « Fertilité naturelle, reproduction forcée ». In : Mathieu, Nicole-Claude, *L'arrondissement des femmes : essais en anthropologie des sexes*, Paris, EHESS, Cahiers de l'Homme, n° 24, pp 61-146.

Tronto, Joan, 2009 [1993], *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte, Paris.

Walby, Silvia. 1997. *Gender Transformations*. Londres. Routledge.